

Communauté de communes du Mont des Avaloirs

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT SCOT

TABLE RONDE Compte-Rendu n°9

| | | |
|---|------------------------------------|------------------------------------|
| Objet de la réunion Table ronde du PLUi n°3 Thème : mobilités – déplacements, équipements | Date réunion Le 03 octobre 2017 | Heure – lieu 10h00 – Siège CCMA |
|---|------------------------------------|------------------------------------|

| | | |
|---|---|------------------------------|
| Rédacteur Virginie DUCHIRON - ASTYM | Date prochaine réunion Réunion publique Le 21 novembre 2017 | Heure – lieu 19h00 - SPDN |
|---|---|------------------------------|

| Participants | | | Excusés |
|----------------------------|--|---------------------------------|-------------------------|
| Organisme | Prénom NOM fonction | NOM – Prénom – fonction | NOM – Prénom – fonction |
| CCMA | Daniel LENOIR, Président | Alain DILIS, Vice- Président | |
| | | | |
| | | | |
| | Vincent FARGES, Chargé de Mission Urbanisme | | |
| parenthesesURBaines | Virginie DUCHIRON | Sébastien BONDOUX | |
| ASTYM | Carlos MAUCO | Hélène BERNARD | |
| | | | |
| ADEV | | | Antoine BODY |
| VIGNES Paysage | | | Juliette VIGNES |
| Consultant | Philippe BAFFERT | | |

Synthèse des échanges

| Objet | Thème - Intervenant | Echanges | Actions | Porteurs | Délais |
|--------------------------|---|---|---------|----------|--------|
| Accueil des participants | Introduction Daniel Lenoir | <p><u>Objectifs de cette rencontre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> partager les pistes d'enjeux issues du diagnostic participer à la définition des 1^{ères} orientations pour le futur PLUi recueillir les réflexions de chacun et s'en inspirer pour définir le projet intercommunal | | | |
| Table ronde | Organisation de la matinée Virginie Duchiron | <ul style="list-style-type: none"> 10h15 – 10h30 : Présentation des constats généraux du diagnostic 10h30 – 11h00 : Forum 11h00 – 11h45 : Groupe de travail 11h45 – 12h20 : Restitution des groupes de travail | | | |
| | Présentation des constats généraux du diagnostic DEPLACEMENTS Carlos Mauco Hélène Bernard | <p><u>Explication du BE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>La place du transport routier dans les modes de déplacements :</u> <ul style="list-style-type: none"> La sécurité du réseau routier : une route classée à grande circulation (N12) génératrice d'accidents (1/3 des accidents du territoire sur la période 2007-2016). Des nuisances liées à la traversée des camions dans les cœurs de bourgs (notamment Pré-en-Pail-Saint-Samson et Javron-les-Chapelles) qui participent à leur désaffection. Des places de stationnement en nombre suffisant mais une organisation à mettre en place pour les voitures comme pour les camions. L'arrivée des véhicules électriques sur initiative publique : quels premiers enseignements en tirer ? La CCMA a l'objectif de réduire de 50 % l'utilisation des énergies fossiles à l'horizon 2020 : vers la mise en œuvre d'un Plan Global de Déplacements ? | | | |

| | | | | | |
|--|--------------------------|--|--|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • <u>Le développement des modes de transports collectifs et/ou partagés :</u> <ul style="list-style-type: none"> - La faible fréquentation des autocars interurbains. - Le TAD : un mode de déplacement principalement utilisé par les personnes âgées. - Les mini-bus mis à disposition par la CCMA : un mode de transport durable ? - L'émergence du co-voiturage : un usage difficile à mesurer • <u>Le soutien aux mobilités actives :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Le manque d'itinéraires cyclables, l'absence de stationnements pour les vélos à proximité des commerces : comment parvenir à favoriser les modes de déplacements doux comme la CCMA s'y est engagée dans le contrat de ruralité ? Valoriser la voie verte et les circuits de randonnée ? Pour quels usages et quels usagers ? - Pour favoriser l'utilisation du vélo : quels freins surmonter ? | | | |
| | <p>Groupe de travail</p> | <p><u>Les 1^{ers} échanges font émerger les points d'intérêt suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Les nuisances et la sécurité sur les routes :</u> la circulation des camions et des engins agricoles, en particulier, pose problème. Les camions provenant de la carrière de Gesvres ont notamment été cités, pour le parcours Gesvres/Saint Pierre-des-Nids, ainsi que ceux qui sont en transit. Ils sont trop nombreux à traverser les bourgs nuisant gravement à leur qualité de vie. En outre, nombreux sont ceux qui empruntent de petites routes non adaptées à ce type de trafic. La largeur des routes d'une façon générale pose problème car trop étroite avec des voies bordées d'un fossé dangereux. La question de l'aménagement de la N12 a également été posée. • <u>Le stationnement :</u> là encore, il a été question du stationnement des camions dans les bourgs, de ceux des camping-cars, ainsi que de ceux des salariés, pour lesquels une réflexion devrait être menée. Concernant les parkings de co-voiturage, ils ne seraient pas encore assez nombreux. D'autres emplacements seraient à trouver. | | | |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none">• <u>Les transports en commun et collectifs</u> : la nécessité de trouver des alternatives aux lignes de transport régulières a été évoquée, notamment pour répondre aux besoins :<ol style="list-style-type: none">1. des personnes âgées et/ou isolées pour lesquelles il est difficile d'utiliser le transport à la demande. La mise à disposition de véhicules payants a été citée comme une solution possible pour permettre d'assurer les transports scolaires ou les déplacements de personnes âgées. L'idée de faire se regrouper, au sein d'une même commune, plusieurs personnes intéressées par un déplacement avec Petit Pégase a été partagée. Il faudrait d'ailleurs mieux informer les habitants sur le transport à la demande Petit Pégase qui n'est, semble-t-il, pas encore connu de tous.2. des enfants pour aller à l'école, aux activités péri-scolaires (école de musique) et des lycéens, tenus de sortir quotidiennement du territoire intercommunal pour aller à Mayenne, Laval, Alençon ou au Mans. Mais la question des déplacements se pose également hors période scolaire, pour aller au cinéma et au spectacle.<p>Plus généralement, il a été précisé que l'information concernant les mini-bus CCMA est insuffisante. Elle mériterait d'être étendue aux boulangeries (par exemple). Ces mini-bus ne seraient d'ailleurs pas assez nombreux. Enfin, le souhait de voir être ré-ouverte la voie ferrée partant de Pré-en-Pail vers Alençon a été partagé.</p>• <u>Les pistes cyclables</u> : elles doivent pouvoir être utilisées par les touristes (ouverture de la variante de la véloscénie (Paris/Le Mont Saint Michel) en 2018 – voie verte Javron-les-Chapelles/Mayenne) mais également par les habitants de façon quotidienne pour favoriser l'économie locale. Il a, notamment, été question de la liaison Saint Samson/Pré-en-Pail en voie cyclable. Il faudrait également avoir le souci de doter d'équipements et de services ces cheminements cyclables. | | | |
|--|--|--|--|--|--|

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | <p>Les réflexions du groupe de travail</p> | <p><u>Durant la séance de travail les points suivants sont évoqués :</u></p> <p>1. <u>La question de la traversée des bourgs par les camions</u></p> <ul style="list-style-type: none">- La circulation des voitures et des camions est un élément de vitalité des centres-bourgs. Il ne faut donc pas envisager de les obliger à contourner les bourgs mais simplement sécuriser ces déplacements.- Les routes ne sont pas calibrées pour la circulation des poids lourds.- Il y a un non-respect par les camions de la signalisation. <p><u>Orientations possibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Etudier attentivement les possibilités adéquats de stationnement des camions qui leur évitent d'emprunter certaines rues (ex : à proximité du Super U de Pré-en-Pail-Saint Samson).➤ Accompagner l'aménagement des aires de stationnement pour poids lourds, d'une structure commerciale et de services qui réponde aux besoins des routiers et qui créent une dynamique qui les incite à s'arrêter sur ces emplacements : restaurant, boulangerie, ...➤ Travailler à partir du règlement de la publicité et de la signalétique routière pour que les camions ne suivent pas systématiquement leur GPS, mais soient guidés, dès l'entrée de ville, vers leur destination (entreprises, sociétés) sans passer par les centres. <p>2. <u>La question des circulations douces</u></p> <ul style="list-style-type: none">- L'utilisation du vélo est freinée par :<ul style="list-style-type: none">▪ le relief vallonné,▪ l'absence de voies sécurisées.- Présence d'une voie verte et de l'ouverture en 2018, d'une variante de la véloscénie.- Quand les infrastructures existent, les liaisons douces sont sécurisantes pour les déplacements sur de petites distances. <p><u>Orientations possibles :</u></p> | | | |
|--|--|--|--|--|--|

| | | | | | |
|--|-------------|---|--|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> ↳ Créer un maillage progressif de circuits connectés entre eux. ↳ Prévoir une signalétique informant plus largement sur les offres d’hébergement, de restauration et de services, le long du chemin. ↳ Prévoir l’animation des tronçons cyclables : petits commerces notamment. <p>3. <u>La question des transports collectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les transports collectifs actuels manquent de souplesse, compte tenu des horaires rigides, et les dessertes peu nombreuses. - Des besoins importants en matière de transport pour les jeunes et les lycéens. Ces derniers sont parfois dans l’obligation de devenir pensionnaires pour échapper à la problématique des transports. Ils quittent donc la CCMA. <p><u>Orientations possibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Nécessité d’imaginer autre chose sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Système de « taxi » communal ou communautaire. ▪ Dispositif de co-voiturage communautaire avec une centrale téléphonique locale. ▪ Une structure associative chargée des transports sur le territoire. | | | |
| | Restitution | <p><u>Les enjeux retenus sont les suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La traversée apaisée des centres-bourgs par les poids lourds. • L’utilisation des modes de circulation douce dans les déplacements quotidiens. • Le maintien de la population et des jeunes en particulier, grâce à des transports en commun plus souples et plus nombreux. | | | |

| | | | | | |
|--|---|---|--|--|--|
| | <p>Présentation des constats généraux du diagnostic</p> <p>EQUIPEMENTS SERVICES</p> <p>Virginie Duchiron</p> | <p><u>Explication du BE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une concentration des équipements dans les pôles principaux • La CCMA compte environ 410 équipements ou services (Insee, 2014), pour une population de 16 568 habitants (INSEE 2014), soit un taux d'équipements de 24,7 pour 1000 hab. • Villaines-la-Juhel polarise l'ensemble des équipements et des services. Ceci contribue à sa forte influence territoriale. • <u>Une couverture en équipement de santé satisfaisante :</u> • Des services de santé situés en majorité dans les pôles principaux et secondaires. • Des maisons de santé nouvellement installées sur le territoire (Pré-en-Pail Saint-Samson, un projet en 2018 sur Saint-Pierre-des-Nids). • 5 communes de la CCMA accueillent au moins une fonction médicale. • Le territoire de la Mayenne s'inscrit dans une faible densité des médecins par habitant (Mayenne : 245 pour 100 000hab// France : 421 pour 100 000hab). • Compte tenu du vieillissement de la population, une évolution de la demande est prévisible. • La demande des Seniors évolue vers des offres plus diversifiées (intermédiaires entre domicile et maison de retraite). | | | |
| | <p>Groupe de travail</p> | <p><u>Les 1^{ers} échanges font émerger les points d'intérêt suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Il faut augmenter l'offre de services dans les centres-bourgs pour les seniors : logements pour les seniors, livraison à domicile, ... • Prévoir des aménagements pour les enfants et les familles près des écoles (city park, jeux pour enfants, bancs, etc) • Le nombre de médecins sur le territoire est insuffisant. • Les accueils pour les enfants (crèche, gardes d'enfants) doivent se développer. • Il faut mieux répartir les offres liées au Pôles enfance jeunesse. • Proposer des sports différents du foot : se distinguer en proposant des activités sportives différentes des autres territoires. • Proposer des modes de garde adaptés aux horaires décalés. | | | |

| | | | | | |
|--|---|--|--|--|--|
| | <p>Les réflexions du groupe de travail</p> | <p><u>Durant la séance de travail les points suivants sont évoqués :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des modes de commerces pour tous : <ul style="list-style-type: none"> ○ Commerces ambulants pour les seniors, qui permettent le contact et les liens entre les personnes. Offre plus complète avec le portage à domicile. ○ Mettre en place une épicerie intercommunale avec des points relais dans les communes. Cette épicerie serait complémentaire aux commerces existants (2 publics différents). Harmoniser le Nord et le Sud (épicerie communale qui propose des prix attractifs 6j/7j) ○ S'adapter également aux modes de consommation des actifs : « drive ». • Regrouper la gestion de l'accueil des jeunes enfants et des centres de loisirs/ALSH. Proposer des solutions pour les Mercredis (fin des TAP). • Développer une politique culturelle = « sorties du soir et du week-end ». Le constat est un manque dans le domaine de l'animation. • Des gymnases dans chaque commune pour proposer de la « multi-activité » et diversifier les activités ; l'objectif est de ne pas tout centraliser dans les Pôles. Les habitants sont prêts à faire 20 minutes en voiture pour pratiquer un loisir. • Pour les jeunes couples, les équipements sportifs et la dynamique culturelle sont déterminants quand il s'agit de s'installer sur un territoire. | | | |
| | <p>Restitution</p> | <p><u>Les enjeux retenus sont les suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'avenir du territoire = la jeunesse + les seniors • Attirer les nouveaux habitants et développer les moyens de communication entre les personnes pour faciliter le lien social : politique culturelle, outils en faveur du lien social (petits commerces, commerces ambulants, ...), équipements multi-activités, aires de jeux pour les plus petits. | | | |
| | <p>Synthèse de la Table ronde n°3 - Daniel Lenoir</p> | <p>Remerciements pour la participation sur ces 2 journées de Tables rondes</p> | | | |